

**Sujet :** [INTERNET] methanisation SAS Naturalgie  
[REDACTED]

**Date :** 20/03/2022 22:48

**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

le projet de stockage des digestats se situe a moins d e 1 km de notre commune ce qui va induire indéniablement des nuisances olfactives, pollution des nappes phréatiques ,une augmentation importante de trafic routier , notamment des poids lourds,

produire du gaz c'est bien , mais en utilisant des poids lourds pour le transport : ou est le bilan carbone dans cette étude ?

c'est également transformer le sens du métier d'agriculteur qui est normalement prévu pour produire de la nourriture et non pour fournir une énergie de confort

je suis défavorable à cet implantation de stockage

Roland Hoerner [REDACTED]